



Domaine du Bois de Chartres

Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Targon le 26/02/2018 .

Objet : CONVOCATION à l'Assemblée Générale

Madame, Monsieur,

La prochaine **assemblée générale** de l'Association Syndicale Libre des Propriétaires du domaine du Bois de Chartres aura lieu le :

Samedi 24 mars 2018 à 9 h 30

dans la salle du Club-house du lotissement

si le quorum n'est pas atteint elle sera reportée (article 10 des statuts), même lieu le : **28 avril**

Ordre du jour :

- **Rapport moral 2017**
- **Présentation du bilan du budget 2017**
 - *Vote délibération 1: bilan financier 2017*
- **Renouvellement du Syndicat**
 - *Vote délibération 2: élection de 2 syndics*
- **Présentation du budget 2018**
 - *Vote délibération 3 : budget prévisionnel*

Délibérations soumises au vote :

1. « Approuvez-vous le bilan du budget 2017 ? »
2. Election de 2 syndics
3. « Approuvez-vous le projet de budget prévisionnel 2018 ? »

Nous vous demandons d'être présent ou de confier la procuration jointe à un mandataire membre de l'association.

Nous vous rappelons que si le quorum n'est pas atteint, la séance ne peut valablement délibérer ; dans ce cas, nous serions obligés de la reporter au 28 avril.

Pièces jointes :

- Procuration
- Bilan du budget 2017 et Projet de budget prévisionnel 2018
- Déclaration de candidature au Syndicat.

Le Président, Michel REDON